



République et canton de Genève

# AVIS

---

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune  
de Perly-Certoux est convoqué pour  
le jeudi 01 novembre 2018, à 20 heures**

- A. Adoption du procès-verbal et du compte rendu des décisions de la séance du 18 octobre (sous réserve)**
- B. Communication du Bureau du Conseil municipal**
  - 1. Informations diverses
- C. Propositions du Conseil administratif**
  - 1. Présentation du budget communal 2019
- D. Communications du Conseil administratif**
  - 1. Informations diverses
- E. Propositions individuelles & questions**

Pour M. Christian Cheyroux, Président  
Jacques Nierlé  
Secrétaire